

CÉLINE SAINT-PIERRE, *La première Révolution tranquille. Syndicalisme catholique et unions internationales dans le Québec de l'entre-deux-guerres*, Montréal, Del Busso éditeur, 2017, 232 pages

Lucia Ferretti

Volume 12, numéro 3, été 2018

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/88386ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Ligue d'action nationale

ISSN

1911-9372 (imprimé)

1929-5561 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Ferretti, L. (2018). Compte rendu de [CÉLINE SAINT-PIERRE, *La première Révolution tranquille. Syndicalisme catholique et unions internationales dans le Québec de l'entre-deux-guerres*, Montréal, Del Busso éditeur, 2017, 232 pages]. *Les Cahiers de lecture de L'Action nationale*, 12(3), 12–12.

suite de la page 11

Dans ce texte, Anne Legaré exhorte les dirigeants du Parti québécois à abandonner leurs habitudes électoralistes, car en se contentant de proposer un bon gouvernement, on n'a de cesse de remettre à plus tard la tâche de penser le projet d'un Québec souverain. Elle les exhorte en outre à ne pas fleureter avec le point de vue nationaliste conservateur qui chercherait à définir le projet national autour d'une conception fixiste et passéiste de la nation. Elle propose d'opter au contraire pour une démarche volontaire (opposée à l'attentisme et au défaitisme), « ouverte » et axée sur l'idée d'imaginaire. Par ouverture, on entend non seulement le refus de fixer ce que serait l'essence de la nation, mais aussi de s'abstenir de prédéterminer ce dont sera fait l'espace politique que deviendra le Québec souverain. Pareille démarche commande d'adopter une posture inclusiviste et de procéder à des alliances avec de très nombreuses composantes de la société. Elle exige au surplus d'inviter toutes les parties prenantes à projeter le Québec, étape essentielle pour faire jaillir un Québec sujet. Voilà un point de vue qui me semble bien trop optimiste et passablement cousu de fil blanc au regard de ce qui se passe en ce moment au sein du mouvement souverainiste ; il reste que le positionnement est clairement formulé et que l'argumentaire peut se traduire en une action politique concrète. À savoir : une action fondée sur une stratégie faite de discussion multilatérale et d'alliances multiples. Lorsque l'on retourne au livre, on trouve sensiblement le même propos, mais il est coulé cette fois dans une discussion cadrée autour de l'opposition classique entre nation « ethnique » et « civique » et où abondent les formulations philosophiques et les références à la philosophie de l'histoire.

Je ne cache pas que j'ai pris un réel plaisir intellectuel à lire cette seconde section du livre tout en éprouvant une perplexité pour ce qui concerne l'efficacité politique du point de vue exprimé.

Entre autres questions, je me suis interrogé sur les possibilités d'alliances. Comment unifier les diverses mouvances nationalistes si, d'entrée de jeu, on déclare passéistes et moralement contestables les versions du nationalisme faisant grand cas de l'identité et revendiquant une certaine définition de la nation ? Dans le même ordre d'idées, je me suis demandé jusqu'à quel point il est judicieux de tabler sur l'idée de projet ouvert, une démarche incrémentale à laquelle souscriraient de nombreux acteurs sociaux. Ayant en mémoire les efforts de rapprochement déployés par Jean-François Lisée vers Québec solidaire, il me semble que le jeu politique, peu importe l'arène, peu importe l'enjeu, se mène presque toujours en termes de contrôle et d'intérêt, ce qui rend les résultats absolument contingents. Autre objet de perplexité : comment une telle vision, qui décline l'idée de projet en des termes si abstraits, peut-elle produire un discours politique efficace ? Comment en faire une base de mobilisation alors que les considérations d'intérêt et d'identité sont subsumées en un discours formulé en termes d'universalité et d'ouverture radicale aux possibles ? Dans le même ordre d'idées, comment un tel discours pourrait-il résister aux attaques des adversaires alors que l'on sait bien que le jeu politique carbure aux procès d'intention et aux représentations complètement réductrices de l'autre ? Dit autrement, je me demande comment on pourrait faire entendre que l'on parle d'ouverture et d'universalisme à des adversaires – inconscients de leur propre nationalisme et leurs propres biais – pour qui tout nationalisme rime nécessairement avec exclusion et repli. ❖

CÉLINE SAINT-PIERRE
LA PREMIÈRE RÉVOLUTION TRANQUILLE.
SYNDICALISME CATHOLIQUE ET UNIONS
INTERNATIONALES DANS LE QUÉBEC DE
L'ENTRE-DEUX-GUERRES

Montréal, Del Busso éditeur, 2017, 232 pages

Comme il est écrit en quatrième de couverture, c'est Fernand Dumont qui, le premier, a vu dans les années 1930 l'époque d'une première Révolution tranquille. Ce jugement est désormais bien partagé. Dans son *Histoire sociale des idées au Québec*, Yvan Lamonde, par exemple, a contribué à diffuser une telle lecture de cette décennie riche de transformations et d'espoirs collectifs, malgré la crise. En pointant le faisceau sur les organisations syndicales, Céline Saint-Pierre veut faire voir leur rôle non seulement dans l'organisation des travailleurs, mais sur la scène politique ; elle montre aussi l'exceptionnelle activité qui a eu cours en cette décennie dans le domaine de la législation du travail.

Dans cet ouvrage tiré de sa thèse de doctorat, Céline Saint-Pierre étudie ce qu'elle pose comme « un duel idéologique des plus significatifs entre des forces sociales anciennes et nouvelles » au sein même du mouvement syndical. D'un côté, l'auteure identifie le syndicalisme catholique, par lequel l'Église cherche à conserver son pouvoir idéologique et moral sur les ouvriers canadiens-français, et notamment à empêcher l'intrusion du communisme au Québec. L'Église trouve appui ici sur le groupe d'intellectuels qui bâtissent le Programme de restauration sociale en 1933, dans lequel une troisième voie est prônée entre capitalisme libéral et communisme. Elle dispose aussi d'une alliée objective dans la petite bourgeoisie canadienne-française qui s'inquiète à la fois du contrôle grandissant de l'économie québécoise par les multinationales américaines et d'une régulation étatique plus ferme. Bref, tout en plaçant la question sociale au cœur de leurs préoccupations, les élites canadiennes-françaises appartenant à plusieurs groupes sociaux lisent celle-ci en la reliant à la question nationale. En face, les syndicats internationaux (américains) affiliés au Congrès des métiers et du travail du Canada s'opposent à l'intervention de l'État dans les relations de travail et à la confessionnalité des syndicats. Le conflit entre les idéologies des deux grandes familles syndicales se cristallise entre autres autour de la Loi relative à l'extension juridique adoptée en 1934, qui s'inspire du cor-



poratisme social. À l'aide principalement des journaux syndicaux et de la presse à grand tirage de l'époque, ainsi que d'un cadre d'analyse inspiré par la sociologie d'Alain Touraine, Céline Saint-Pierre analyse les prises de position des ancêtres de la CSN et de la FTQ non seulement sur les enjeux propres aux ouvriers, mais plus globalement sur ceux concernant la société québécoise tout entière.

Sa conclusion est qu'on ne peut accuser l'Église, la petite bourgeoisie canadienne-française et le syndicalisme catholique de repli sur soi dans ces années. Plutôt, il y a eu de la part de tous, par les moyens disponibles, résistance contre la dépossession économique des Québécois. Par ses combats contre la centrale catholique, le syndicalisme international s'est au contraire constitué en allié objectif des multinationales américaines. Le fait de n'avoir pas été soutenue par l'Union nationale après son accession au pouvoir en 1936 a aussi rendu l'implantation du corporatisme social impossible à une échelle significative et a fait du premier ministre Maurice Duplessis un adversaire du projet nationaliste de reconquête économique et de la doctrine sociale de l'Église, ce qui se manifestera avec éclat des années plus tard lors de la célèbre grève de l'amiante. La division des ouvriers canadiens-français entre syndicats catholiques et internationaux a compromis tant les conquêtes syndicales que les conquêtes nationales, et ce, jusqu'au début des années 1960.

Bien que les résultats de ce travail ne bouleversent pas les interprétations développées au cours des dernières années sur cette décennie importante des années 1930, le livre de Céline Saint-Pierre rappelle utilement aux lecteurs d'aujourd'hui que lorsqu'ils sont désunis, les Québécois ne peuvent espérer ni gain social ni gain national.

Lucia Ferretti

Chef de pupitre, histoire et culture